

COMMUNIQUÉ

Cours collectifs de natation ou de plongeon durant les vacances de Pâques

Durant les vacances de Pâques, la Ville de Sion organise des cours collectifs de natation ou de plongeon à la piscine couverte. Ces cours s'adressent aux enfants de la 1^e à la 11^e Harmos, résidant à Sion et dans les environs. Les séances se déroulent le matin, entre 8h30 et 12h. En fonction de l'âge, du niveau de l'enfant et de son lieu de domicile, nous nous réservons le droit d'attribuer le groupe ainsi que l'horaire le plus adapté.

Dates :

- Mardi 22 avril 2025
- Mercredi 23 avril 2025
- Jeudi 24 avril 2025
- Vendredi 25 avril 2025
- Samedi 26 avril 2025

Catégories :

1. Nageur débutant (ne met pas la tête sous l'eau)
2. Nageur moyen (nage dans le petit bassin de 80 cm)
3. Nageur avancé (nage 12 m sans se tenir au bord, en eau profonde)
4. Plongeon débutant (saute du plongeon de 1 m et nage 20 m dans le grand bassin)
5. Plongeon avancé (plonge du plongeon de 1 m et nage 20 m dans le grand bassin)

Tarifs :

Le coût du cours est de **CHF 50.00** pour les cinq matinées, incluant l'entrée à la piscine pendant la durée des cours. Les chèques scolaires séduois sont acceptés (à amener à la caisse de la piscine couverte).

Inscriptions et paiement :

Les bulletins d'inscription pour les cours de Pâques seront disponibles dès le **25 mars** sur notre site internet : www.sion.ch/themes/41209. Les élèves séduois recevront les bulletins d'inscription à l'école.

L'inscription est effective dès la réception du paiement (virement postal ou chèque scolaire).

Date limite pour l'inscription et le paiement des cours de Pâques : 31 mars 2025. Passée cette date, les inscriptions ne sont plus acceptées.

Chaque participant recevra une convocation par mail une semaine avant le début des cours.

Prochains cours :

D'autres cours collectifs seront organisés en juin 2025. Pour en être informés, consultez régulièrement notre site internet ou notre application Ville de Sion. Des renseignements peuvent également être communiqués par le secrétariat du SLF (Sports et Loisirs Facultatifs) au 027 324 12 63.

Ville de Sion

Service des sports, de la jeunesse et des loisirs